



HAL
open science

Conclusions

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Conclusions. Martin Aurell; Gregory Lippiatt; Laurent Macé. Simon de Montfort (c. 1170-1218). Le croisé, son lignage et son temps, 21, Brepols, pp.271-286, 2020, Histoires de famille. La parenté au Moyen Age-HIFA, 978-2-503-58224-5. <10.1484/M.HIFA-EB.5.119510>. <halshs-05326137>

HAL Id: halshs-05326137

<https://shs.hal.science/halshs-05326137v1>

Submitted on 24 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-ND 4.0 - Attribution - No Derivative Works - International License

Conclusions

Martin AURELL

Depuis quelques mois, en France, le « Récit national » est remis en cause par l'« Histoire mondiale ». Le Ministère de la Culture s'en soucie peu : il continue de subventionner à grands frais, encore en 2018, le large tirage et la distribution gratuite de son beau *Livre des commémorations nationales*. Pourtant, cette année, les critiques subies par cet ouvrage ont été d'un tout autre ordre que de négliger « une mise en récit plurivoque, diverse et dépaysante, de l'histoire de France »¹. Sa première édition comportait, en effet, une notice sur Charles Maurras, né il y a 150 ans, en 1868. Choquée, la ministre a aussitôt ordonné son envoi au pilon et la publication d'une nouvelle version, dûment expurgée des pages sur le théoricien du nationalisme intégral. En riposte, dix des douze membres du Haut Comité aux Commémorations, historiens professionnels à la solide réputation, ont démissionné collectivement, argumentant que leur choix de personnages et d'événements entendait bien, non pas les « célébrer », mais les « commémorer ». Leur lettre ouverte à la ministre, publiée dans *Le Monde* du 21 mars 2018, remarquait, à juste titre, qu'on pouvait bien tirer profit du volume pour « considérer avec lucidité les "pages noires de notre histoire" », alors que « le destin de notre pays associe

¹ P. BOUCHERON, N. DELALANDE, « Récit national et histoire mondiale. Comment écrire l'histoire de France au XXI^e siècle », *Histoire@Politique*, 31, 2017, p. 17.

le souvenir d'un Simon de Montfort à celui d'un René Cassin ». Le meneur de la croisade albigeoise figurait donc en pôle répulsif du prestigieux juriste de la France libre, double récipiendaire, en 1968, du prix Nobel de la paix et du prix des droits de l'homme des Nations unies. Curieusement cependant les pages sur Simon n'ont pas été censurées dans l'édition définitive du *Livre des commémorations nationales*, peut-être parce que les détracteurs de Maurras considéraient sa mémoire moins dangereuse.

En cette année 2018, Simon de Montfort n'indispose pas notre ministre de la culture, directrice d'une superbe maison d'édition dont le siège social est à Arles, ville qui s'allia parfois, soit dit en passant, entre 1209 et 1218, au croisé. Le médiéviste ne pourrait que se féliciter de l'indifférence des autorités envers son objet de recherches. À l'écart des pressions politiques et des arrière-pensées idéologiques, leur détachement lui donnerait la chance de l'étudier loin des médias et en toute liberté d'esprit. Hélas, ce serait trop vite aller en besogne. Une tribune, publiée également dans le grand quotidien du soir, s'insurge qu'on maintienne dans la liste des commémorations « le bourreau de l'Occitanie ». Et son auteur, un politologue spécialiste des États-Unis, de pousser des cris d'orfraie : « Manifestement, le Haut Comité a perdu le sens des réalités et des proportions : ce sont les victimes de Montfort, les cathares, qu'il faudrait commémorer »².

Jeter de la lumière non pas sur le croisé, mais sur ses ennemis languedociens, est un tournant habilement négocié par la commune de Toulouse, dont un adjoint au maire justifie les festivités autour du polémique centenaire : «

² D. LACORNE, « Écrivons le vrai Livre noir de l'histoire de France », *Le Monde*, 3 février 2018, p. 19, col. 1.

Commémorer la fin du siège de Toulouse n'est pas évoquer simplement l'issue d'une bataille, mais porter sur le devant de la scène les valeurs occitanes³ ». C'est dire que la ville sous les murs de laquelle Simon fut tué le 25 juin 1218 n'était peut-être pas le lieu pour réfléchir en toute sérénité, et avec tant soit peu de recul, à sa personne, à son lignage et à son temps. Au contraire, le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers présentait l'avantage d'être dans une région plutôt neutre, peu touchée, en tout cas, par les manipulations politiciennes de l'événement. Les liens institutionnels et personnels qu'il entretient de longue date avec les médiévistes britanniques facilitaient, en outre, l'ouverture vers l'Angleterre où Simon VI († 1265), comte de Leicester, anime la vie politique au début du XIII^e siècle, et sur ses enfants. Le volume qu'il faut à présent clore publie les résultats de ce colloque, des plus pacifiés.

Image : deux figures controversées

Si Simon subit de nos jours une radicale *damnatio memoriae*, il n'en a pas toujours été ainsi. À l'époque moderne, il est souvent placé sur le panthéon des défenseurs de l'orthodoxie catholique et des héros qui ont fait la France. Aux temps de Lépante (1517), on le veut même l'ami intime de saint Dominique, qui récite - fort anachroniquement - à son intention le chapelet à la bataille de Muret (1213). Les guerres de religion battent alors leur

³ Déclaration de Jean-Michel Lattes dans https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-va-celebrer-800-ans-siege-la-ville-une-serie-devenements-dans-quartiers_13108513.html, 23 octobre 2017, consulté le 8 août 2018.

plein autour de Toulouse, dont les habitants fêtent, en sa date anniversaire du 12 septembre 1568, dans la cathédrale Saint-Étienne, cette victoire, au cours de laquelle, disent-ils, « huit cents des nôtres défirent plus de soixante mille hérétiques ». Ceux-ci étaient jadis cathares, et ils sont devenus désormais protestants : à la cathédrale de Toulouse, on les met, tous deux, dans le même sac des « ennemis de Dieu et de toute nature humaine ». Ainsi mythifié en pourfendeur d'hétérodoxes, Simon sert autant le catholicisme que la nation. Le cardinal Richelieu commande, par exemple, à Simon Vouet son tableau pour sa galerie de portraits des « anges tutélaires de la France », exposés au Palais-Royal qu'il a fait construire tout près du Louvre, en 1628⁴. Les temps ont bien changé et, de nos jours, dans le panorama des commémorations du huitième centenaire de sa disparition, nul n'ose plus exalter son souvenir.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les partisans de Simon puisaient leur inspiration dans l'*Histoire albigeoise* (1218) du cistercien Pierre des Vaux-de-Cernay, neveu de l'abbé Gui, nommé par les croisés évêque de Carcassonne, et reporter de guerre avant la lettre. Tout voué à son service, Pierre relate en hagiographe la mort du « chevalier de Jésus Christ » ou du « très glorieux martyr du Christ ». Terrassé par le projectile, Simon a le temps de « battre sa coulpe deux fois sur la poitrine » ; il « imite saint Étienne », proto-martyr lapidé comme lui ; « il reçoit cinq blessures des archers à

⁴ Voir récemment *Le Temps de la bataille de Muret (12 septembre 1213)*, 61^e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées Muret (Haute-Garonne), 13-15 septembre 2013, Muret, 2014, et notamment sur l'image de Simon aux XVI^e et XVII^e siècles les communications de B. Montagnes, P.-J. Souriac et Ch. Marquez.

l'image du Sauveur⁵ ». Exposée dans le latin de la Vulgate, cette image christique est aux antipodes du bourreau impitoyable décrit en langue d'oc par le juriste toulousain qui rédige, entre 1213 et 1219, la seconde partie de la *Chanson de la croisade albigeoise*. L'anonyme se félicite au contraire de sa mort subite : « Le comte méchant et homicide trépassé sans avoir le temps de se repentir ». Il n'est pas seul à laisser libre cours à son bonheur : « L'allégresse se répand à Toulouse, où tout le monde court vers les églises, allumant des cierges et bougies, s'écriant de joie, car Dieu est miséricordieux et que Valeur (*Paratge*) brille désormais ». Pour terrasser l'orgueilleux et tout-puissant Simon, la Providence s'est servie des plus faibles : « Les dames, les filles et les femmes actionnaient le mangonneau : la pierre fila tout droit où il fallait ; elle frappa le comte à l'heume⁶ ». À l'instar de Judith décapitant Holopherne, les Toulousaines sauvent leur ville.

Troisième fils du défunt, Simon VI, comte de Leicester, et sa progéniture ont « autant captivé l'imaginaire européen, si ce n'est plus, que le chef de la croisade albigeoise », comme le remarque Bjorn Weiler⁷. Partout en Occident, de nombreux chroniqueurs relatent leurs luttes : Aubry des Trois-Fontaines († 1252), *Annales de Gênes* (1286), Guillaume de Nangis († 1300), Giovanni († 1348) et Matteo Villani († 1363) ... Il en va de même dans l'œuvre prolifique de Matthieu Paris, qui amende et qui poursuit, à partir de 1240, les *Fleurs d'histoires* de Roger de Wendover,

⁵ *Hystoria Albigensis*, éd P. GUEBIN, E. Lyon, Paris, 1926-1939, t. 2, p. 315-3161 § 612.

⁶ *La Chanson de la croisade albigeoise*, éd et trad. E. MARTIN-CHABOT, Paris, 1960-1961, t. 3, p. 206-208, § 205, v. 124-126, 146-152.

⁷ Sa communication orale au colloque de Poitiers n'est pas publiée dans le présent volume.

moine comme lui à Saint-Alban, près de Londres. Mort en 1259, Matthieu n'a malheureusement pu narrer la guerre des barons et ses affrontements les plus décisifs. Il soutient le combat de Simon VI dont il admire le courage, la loyauté et le dévouement. Il lui donne raison contre les Lusignan, qui font la loi à la cour d'Henri III ou contre les Gascons rejetant son administration. Matthieu suggère cependant qu'il a acheté au pape la dispense du vœu de chasteté d'Aliénor, la sœur du roi, qu'il parvient à épouser. Contrairement à bien d'autres chroniqueurs de son temps, il garde, en somme, une certaine impartialité⁸.

À vrai dire, l'image des fils et petits-fils de Simon V est aussi contrastée que la sienne. « Tantôt anges, tantôt démons », selon Alexis Charansonnet⁹, ils ne laissent jamais indifférents leurs contemporains qui prennent le plus souvent sur leur compte une position radicale, qu'elle soit favorable ou hostile. Leurs partisans sont nombreux dans l'épiscopat et dans les ordres mendiants, comme l'évêque de Lincoln Robert Grosseteste († 1253), le Franciscain Adam Marsh († 1259) ou les Dominicaines de Montargis. Ce couvent est fondé, en 1252, par Amicie, sœur de Simon VI, et c'est là que sa veuve Aliénor choisit de se retirer quelques mois après la désastreuse bataille d'Evesham (1265). D'après Joinville¹⁰,

⁸ Ch. BEMONT, *Simon de Montfort, comte de Leicester : sa vie (120 ?-1265), son rôle politique en France et en Angleterre*, Paris, 1884, p. ix ; A. PELISSIE DU RAUSAS, « Promesses de Gascons : les pratiques du pouvoir en Gascogne anglaise à travers le procès de Simon de Montfort (1252) », *Aux sources du pouvoir : voir, approcher ; comprendre le pouvoir politique au Moyen Âge*, dir. S. GOUGUENHEIM, Paris, 2017, p.197-221.

⁹ Communication inédite dont sont tirés les exemples qui suivent.

¹⁰ *Text and Iconography for Joinville's Credo*, éd L. J. FRIEDMAN, Cambridge (Mass.), 1958, p. 29-30.

Saint Louis proposait même Amaury († 1241), frère aîné de Simon VI et héritier sans lendemain de la principauté languedocienne de leur père, en exemple d'orthodoxie doctrinale, puisqu'il avait manifesté avec conviction aux hérétiques albigeois sa foi en la transsubstantiation au nom de l'inerrance de l'Église et dans l'espérance de la vision béatifique.

Contrairement à leur oncle Amaury, loué pour sa doctrine, sa piété et son esprit de croisade, Simon le Jeune († 1271) et Gui († 1291), comte de Nola, subissent l'opprobre généralisé. Le 13 mars 1271, ils assassinent de sang froid leur cousin germain Henri d'Almayne, alors qu'il implorait leur miséricorde tout en s'accrochant à l'autel de Saint-Silvestre de Viterbe. Leur crime sacrilège leur vaudra un châtement autrement plus pesant que la simple excommunication pontificale. Le premier, Simon le Jeune meurt, quelques semaines plus tard, à Sienne de fièvre, maladie aussitôt interprétée comme une punition divine. Dante place Gui, le second, dans la rivière du sang bouillant du septième cercle de l'enfer. Sans doute aurait-il dû écouter le sermon par lequel, peu avant le meurtre, le cardinal Eudes de Châteauroux lui conseillait d'imiter la bienveillance du noble lion, emblème héraldique de sa maison, qui épargne l'homme gisant à terre ? En 1273, dans sa lettre à Grégoire X, Gui ne s'en justifie pas moins d'avoir tué Henri pour « une cause très juste » : la punition de la mort ignominieuse de son père à Evesham. À ses yeux, sa vengeance rétablissait l'honneur familial, alors que pour le pape, « saturé » de droit romain et de droit canonique, elle était un acte de rébellion lésant la majesté pontificale et relevant de l'*atrocitas*, de l'*excessus* et de l'*enormitas*. Leurs conceptions respectives de l'homicide sont incompatibles. Il n'empêche que Gui jouit d'une certaine immunité dans l'entourage de Charles d'Anjou, roi de Sicile, qu'il sert en tant que vicaire général de Toscane.

La protection du frère de Saint Louis lui permettra même de survivre d'une vingtaine d'années à sa victime.

L'un des intérêts d'étudier la maison de Montfort au XIII^e siècle tient précisément au déchaînement des fantasmes à son sujet. Excessifs, les chroniqueurs ou épistoliers de l'Inquisition ou du traité théologique. C'est pourquoi la « dimension imaginaire » de Simon et des siens est au cœur du présent volume. La dimension « positiviste » n'est pourtant pas négligée. En effet, le métier d'historien nous impose de dépasser le stade brut des représentations mentales, telles que les offre la documentation, pour « flairer la chair humaine », selon le célèbre et sage conseil de March Bloch¹¹. Plus que de décrire le contenu, souvent déroutant, de textes très éloignés de nos mentalités contemporaines, il faut comprendre et expliquer l'action des Montfort, membres d'une famille quasi-princière, et les situer dans la société de leur temps. Pour y parvenir, il est essentiel d'appréhender leur lutte pour acquérir du pouvoir, le consolider et l'augmenter.

Pouvoir : l'hybris de l'ambition princière

La prestigieuse maison de Montfort - qui compte parmi ses ancêtres Bertrade († 1117), comtesse d'Anjou et maîtresse du roi Philippe I^{er} - entame son expansion territoriale au XII^e siècle. Sa seigneurie initiale se situe à l'ouest de Paris dans une région de massifs forestiers qui compte Yveline (aujourd'hui Rambouillet). Elle est proche de la frontière anglo-normande et les Montfort deviennent comtes d'Évreux en 1119. Au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, ils prêtent régulièrement main-forte à Henri II

¹¹ *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, 1997 [1944], p. 51.

d'Angleterre¹². Ses proches parents mettent Simon V en relation avec la haute aristocratie de l'île : son oncle paternel Amaury († 1182), comte d'Évreux, épouse Mabel de Gloucester qui transmet son *earldom* à leur fils Amaury († 1213) ; son oncle maternel n'est autre que Robert de Beaumont, *earl* de Leicester, dont il reprend, à sa mort en 1204, le titre¹³. En somme, l'atavisme anglo-normand de Simon est indéniable. Or, à l'époque, Philippe Auguste est en guerre contre Jean Sans Terre. Le roi de France n'a pas dû voir d'un trop mauvais œil le départ de cet encombrant seigneur frontalier pour la lointaine expédition méridionale.

Le 15 août 1209, Simon est élu à la tête de la croisade albigeoise. En neuf ans, il parviendra à se tailler une vaste principauté territoriale, comprenant une dizaine de villes. Parmi les biens expropriés aux hérétiques et à leurs protecteurs, seul le duché de Narbonne lui est disputé par légat pontifical Arnaud-Amaury qui partage avec lui l'autorité à la croisade, par définition bicéphale. Les raisons multiples de ce succès sont analysées par Jean-Louis Biget. Elles relèvent, d'abord, de la conviction profonde des croisés d'agir en toute légitimité au service de l'Église. En novembre 1202, Simon quitte la IV^e croisade sous les murs de Zara, ville catholique du roi de Hongrie sur la côte adriatique, que les croisés assiègent malgré la menace d'excommunication par le pape ; il part alors se battre en Terre sainte. Il évite ainsi de salir ses mains au sac de Constantinople (1204), tout en se taillant la réputation d'une droiture intransigeante. Sa fidélité envers Innocent III, pour qui « les hérétiques sont pire que les

¹² M. ROQUEBERT, *Simon de Montfort : bourreau et martyr*, Paris, 2005, p. 26-41.

¹³ *Robertus, comes Leicestrae, avunculus meus*, éd. G.-A. de LA ROQUE, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, Paris, 1662, t. 3, p. 126 (1195).

sarrasins », le confirme dans sa volonté de mener une guerre impitoyable contre ces ennemis de Dieu d'autant plus dangereux qu'ils sèment la zizanie au cœur même de la Chrétienté. Sur le terrain, Simon accompagne ses fortes convictions d'un pragmatisme habile.

Sans plan préconçu, il use de la terreur pour plier bien des volontés : il ne récuse pas de mutiler ou pendre ceux qui ne tiennent pas leurs engagements, trêves ou redditions, d'incendier leurs maisons ou de brûler leurs récoltes. Il sait, en outre, l'orthodoxie largement majoritaire des populations occitanes, même si elles peuvent opter, par fidélité féodale, de servir contre lui les comtes et les vicomtes locaux. Scandalisées par ses atrocités, elles peuvent également entraver son action. Au courant des progrès de la poliorcétique, Simon s'entoure d'ingénieurs fabriquant les plus performantes des catapultes. En bataille rangée, il fait preuve d'intelligence tactique, comme à Muret, où il feint de fuir pour désarticuler à sa poursuite la troupe ennemie en surnombre. Aussi remarquable est la mobilité de son armée, qui peut parcourir quelque quatre-vingt kilomètres par jour. Son noyau dur est constitué par des parents et vassaux de sa famille, soudés autour de sa personne. Cohésion et discipline ne pallient pas son manque d'effectifs : des garnisons en sous-nombre l'empêchent de tenir durablement les places conquises. Aussi gênant est le manque de ressources financières, auquel les prêts des banquiers de Montpellier ou de Cahors ou les impopulaires impositions ne remédient pas. À la longue, la croisade des barons est vouée à l'échec, comme le prouve la reconquête de Raimond VII de Toulouse au cours des années 1218-1224.

Contrairement à ses fils, Simon a réussi à conserver la vaste principauté territoriale que la croisade albigeoise a

constituée pour lui. Il a transcendé, en outre, son statut de simple baron pour se rapprocher de la condition des rois¹⁴. En 1215, sa saisie des biens du comte de Toulouse et du vicomte de Béziers-Carcassonne, accusés de collusion avec les hérétiques, est entérinée par le concile provincial de Montpellier et encore davantage par le concile œcuménique de Latran IV. Par contraste, Jean Sans Terre vient, l'été 1214, de rater sa campagne de reconquête du Poitou et de l'Anjou¹⁵ ; ses alliés ont été battus à Bouvines. Rentré sur l'île, il n'a pu mater la révolte des barons qui lui ont imposé la Grande Charte. Son prestige est au plus bas, alors que celui de Simon est au plus haut. D'après Pierre des Vaux-de-Cernay, les évêques réunis à Montpellier lui auraient donné certes du *dominus terre*, voire du *princeps*, mais aussi du *monarcha*¹⁶. De même, depuis plusieurs mois, Outre-Manche, de nombreuses voix parmi les rebelles se lèvent pour que Montfort porte le titre royal d'Angleterre au détriment du Plantagenêt¹⁷.

La décision conciliaire et le soutien de quelques barons anglais en révolte suffisent-ils à accorder à S une titulature princière ? Servent-ils à légitimer ses conquêtes ? Donnent-ils une assise juridique inébranlable à sa nouvelle domination ? Menée par Laurent Macé, l'étude de son discours sigillographique est un biais aussi original

¹⁴ G. E. M. LIPPIATT, *Simon V de Montfort and Baronial Government, 1195-1218*, Oxford, 2017.

¹⁵ M. AURELL, « La bataille de La Roche-aux-Moines : Jean Sans Terre et la prétendue trahison des Poitevins », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 161, janvier-mars 2017, p. 459-489.

¹⁶ *Hystoria albigensis*, t. 2, p. 239, 240-247, § 546, 547, 553.

¹⁷ « Annales prioratus de Dunstaplia », éd. H. R. LUARD (RS 36), Londres, 1866, t. 3, p. 33.

qu'efficace pour répondre à ces questions. Le premier sceau connu de Simon date de 1195, et il reflète encore des ambitions fort modestes : de type équestre, il le figure à la chasse, en armes et en sonnant du cor, peut-être en raison de sa charge de gruyer de la forêt royale d'Yveline ; son lion héraldique porte déjà la queue fourchue¹⁸. En 1216, son appropriation de la titulature des comtes de Toulouse le pousse à confectionner une nouvelle matrice similaire à la leur. Il y apparaît assis en majesté, l'épée nue sur les genoux ; derrière lui, le château narbonnais et son poteau de justice. S'il n'a pu récupérer le moule du sceau de Raimond VI afin de le détruire rituellement, il en imite néanmoins les éléments soulignant une puissance quasi royale.

De la proximité à l'hostilité, les relations que Simon a su entretenir avec Pierre II d'Aragon ont beaucoup œuvré à son succès. Martin Alvira en présente les tenants et les aboutissants, les hauts et les bas. Le comte de Barcelone défend ses droits en Occitanie en tant que seigneur féodal de la vicomté de Béziers-Carcassonne. Il échoue à s'interposer entre les croisés et Raimond-Roger Trencavel qui meurt dans leurs geôles le 10 novembre 1209. Pierre II ne parvient pas à négocier avec Simon et il n'accepte qu'avec réticence son hommage en tant que successeur du vicomte défunt. En 1211, aux conférences de Narbonne et de Montpellier, les légats ne peuvent leur imposer une solution pacifique. Si Pierre II a songé à marier son fils unique Jacques à Amicie, fille de Simon, il n'en compte pas moins le déshériter à la suite de la procédure de nullité en cours de son mariage avec Marie de Montpellier. Le roi choisit

¹⁸ Nicolas CIVEL, « Sceaux et armoiries de Simon comte de Leicester et de la maison de Montfort », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 66, 1996, p. 83-99.

finalement de s'allier contre lui au comte de Toulouse et aux autres princes languedociens. Cible prioritaire des croisés, il est tué à Muret, provoquant la débandade de ses troupes, pourtant en surnombre.

Jacques I^{er} est l'otage de Simon depuis janvier 1211, date de ses fiançailles à l'âge de trois ans avec Amicie. Quelques décennies plus tard, son autobiographie témoigne des distances qu'il a prises envers la personne et la politique occitane de son père, qu'il qualifie « d'homme à femmes », bien servi par les Languedociens qui lui offrent « leurs épouses, leurs filles et les plus belles de leurs parentes ». À l'opposé, il exprime toute son admiration, doublée de gratitude, envers Simon, qui demande sa garde de façon tout à fait désintéressée : « il voulut alors manifester de l'amour envers mon père », affirme-t-il¹⁹. Le nouveau roi d'Aragon abandonne, en effet, le rêve improbable d'une expansion au nord des Pyrénées au profit de la conquête des émirats musulmans de Valence et des Baléares, rendue possible par la victoire sur les Almohades à Las Navas de Tolosa (1212), où son père joue un rôle décisif. Une telle rupture stratégique évite, d'abord, d'affronter le roi de France, bien supérieur en moyens humains et matériels que Simon de Montfort. Elle tire, ensuite, la Couronne d'Aragon du guêpier occitan, où les comtes, les vicomtes, la noblesse et les communes n'auraient certainement pas vu, à la longue, sa domination d'un bon œil. Parce qu'elle est, enfin, menée contre l'Islam, elle est bien plus facile à justifier devant

¹⁹ *Les Quatres Grans Cròniques, I : Libre dels feits del rei En Jaume*, éd F. SOLDEVILA, J. BRUGUERA, M. T. FERRER, Barcelone, 2007, p. 55-56, § 8. Il en existe désormais une traduction française par A. et R. VINAS, *Le Livre des faits*, Paris, 2019.

l'Église que le soutien militaire apporté à des seigneurs languedociens, soupçonnés de contamination hérétique²⁰.

L'essentiel du revirement géopolitique se joue dans les années 1213-1218, comme le montre Damian Smith. Malgré la défaite de Muret, Sanche de Roussillon († 1223) agissant en tant que régent ou plus exactement que tuteur de Jacques I^{er} enfant, entend poursuivre, dans le Sud de la France, l'action de son neveu Pierre II. En 1214, il obtient notamment la main de Pétronille de Bigorre pour son fils Nuno Sanche († 1242), mais le mariage est aussitôt constaté nul au profit de Gui († 1220), fils de Simon. Sanche compte sur l'appui d'une grande partie de l'aristocratie catalane et aragonaise qui, comme Guillem de Cardona, Guillem de Cervera ou Pero Araonés, proches du roi défunt, entendent le venger. Leur position est fondée sur la fidélité féodale et sur l'honneur chevaleresque, valeurs essentielles à l'aristocratie guerrière. Elle ne prévaudra pas. D'une part, Muret sanctionne la banqueroute de la royauté. D'autre part, l'activité diplomatique du cardinal-légat Pierre de Bénévent dans le Midi, d'Innocent III au concile de Latran IV et surtout de son successeur Honorius III favorise l'apaisement. La papauté obtient notamment le retour de Jacques I^{er} dans ses terres et le maintien de Montpellier dans son héritage. En un geste hautement symbolique, elle rapatrie au monastère des Hospitalières de Sigena (Monegros, Aragon) le corps de Pierre II et de ses guerriers tombés à Muret. Si besoin était, la mort de Simon éteint définitivement toute velléité vengeresse.

²⁰ M. AURELL, «La fi de l'expansiò a Occitània», *Jaume I : commemoraciò de VIII centunari del naixement de Jaume I*, dir. M. T. FERRER, Barcelone, 2011, t. 1, p. 427-436.

En 1218, le retrait du théâtre des opérations des chevaliers catalans et aragonais ne profite pas aux croisés, qui perdent progressivement leurs conquêtes. Est-ce une affaire de personnes ? Le charisme de meneur d'hommes de Simon et ses dons stratégiques expliquent-ils tout ? Dans le camp opposé, le protagonisme accru de Raimond VII au détriment de son père favorise-t-il la reconquête toulousaine ? Mettant en avant les prétendues qualités ou les défauts d'individus particuliers, ces hypothèses sont un peu courtes. L'École des Annales nous a appris, en effet, à ne pas trop « personnaliser », ni à chercher dans le génie de tel ou tel chef le pourquoi d'une évolution dont la complexité n'a d'équivalent que la société où elle intervient.

L'arrêt, avec la mort de Simon, de *l'Histoire albigeoise* et de la *Chanson de la croisade* sont pour beaucoup dans l'image un peu falote qui colle à Amaury († 1241) en comparaison de son père, qui profite, pour le meilleur et pour le pire, du verre aussi grossissant que déformant de ces deux récits. Lui succédant à la tête de la croisade, Amaury dûment réhabilité par Daniel Power, n'est pourtant pas en reste. En février 1221, il accourt très vite à Montréal, où Alain de Roucy et ses hommes viennent de se rendre à Raimond VII et Roger-Bernard de Foix. Sa capacité de réaction se double se mettre à son service. Son engagement militaire et religieux n'a donc rien à envier à son géniteur. Il fonde même l'ordre militaire de la Sainte Foi en Jésus Christ, et il meurt, en 1241, au retour d'une expédition militaire en Terre sainte. L'engagement et la prise de risques de son frère Gui sont similaires. Ils se manifestent, le 20 juillet 1220, alors qu'il entre de force, avec seulement deux de ses chevaliers, dans la barbacane de Castelnaudary, où il est surpassé en nombre et tué. Faute de moyens plutôt que de savoir-faire guerrier, les fils de Simon ne peuvent tenir ses conquêtes languedociennes, auxquelles ils renoncent en faveur de Louis VIII en 1224. Les ressources de la royauté sont immenses ;

ses revenus ne cessent de croître. Ils expliquent la rapidité de la reconquête et le maintien à jamais de sa domination méridionale.

Aîné de sa maison, Amaury est parfaitement intégré à la cour de France. Ses liens avec Blanche de Castille et Louis IX sont des plus étroits. Il n'en va pas du tout de même avec son frère cadet Simon VI, dont le roi de France fait échouer le mariage, en 1237, avec Jeanne de Flandre. D'après Aubry des Trois-Fontaines, la reine mère le déteste. La cause en est sans doute sa fidélité à Jean Sans Terre et à Henri III. À l'opposé, Amaury, auréolé du prestige de son père, joue la carte capétienne. Il profite, en outre, de la parenté de sa mère Alice de Montmorency († 1221), sœur du connétable de France, charge qu'il occupera lui-même dans les années 1230. Sa tante Pétronille de Montfort († 1216) est, quant à elle, épouse de Barthélemy de Roye († 1237), chambrier du roi. En 1226, Amaury marie sa sœur Amicie à Gaucher de Joigny († 1237), sénéchal de Nevers, croisé en Albigeois : une fille de ce couple épousera, à son tour, un membre de la maison capétienne de Courtenay. Du reste, Amaury est proche des mêmes couvents de cisterciennes que Saint Louis et sa mère. D'une part, sa sœur Pétronille est nonne à Saint-Antoine des Champs, fondé aux portes de Paris par Foulque de Neuilly, prédicateur de la IV^e croisade où s'engage son père. D'autre part, une fille d'Amaury - appelée aussi Pétronille, nom qui répond sans doute à la volonté d'en faire une religieuse - devient abbesse de Port-Royal des Champs, tout proche des Vaux-de-Cernay. Rappelons enfin que Dominique de Guzmán a béni, en 1214, le propre mariage d'Amaury avec Béatrice de Viennois ; il avait, trois ans auparavant, baptisé sa sœur Pétronille.

Après avoir abandonné le Languedoc, Amaury revient dans son domaine d'Île-de-France. La reine Blanche lui fait un bon accueil à Paris. En 1239, elle subventionne

même son départ pour la désastreuse croisade des barons, où il subit la défaite de Gaza et l'emprisonnement en Égypte ; il en est libéré moyennant une rançon, grevant lourdement le budget familial, pour mourir peu après à Otrante (Pouilles). Blanche contribue, de même, à la dot de ses filles, parmi lesquelles Laure († 1270) épouse l'infant Ferdinand de Castille († 1260), son petit-neveu. En définitive, Amaury jouit de puissants réseaux familiaux et religieux qui lui ouvrent les portes de la cour royale. Ces relations prestigieuses lui obtiennent l'office de connétable et des moyens financiers pour garder ses seigneuries et pour mener le train de vie de la haute aristocratie. Elles doivent beaucoup aux femmes et à leur sociabilité, remarquablement mises en valeur par Lindy Grant.

Peu après avoir renoncé au Languedoc, en 1224, Amaury, à court d'argent, cède, pour 15.000 livres, ses droits et possessions sur l'Angleterre à son frère Simon VI. Ce cadet fait preuve d'une grande ambition territoriale, et même princière, voire peut-être « régaliennne », à l'instar de son père. Il est vrai que son mariage avec Aliénor d'Angleterre en fait le beau-frère d'Henri III d'Angleterre ; il le place dans le cercle des intimes du roi²¹, avant de se brouiller avec lui et de mener la seconde guerre des barons. Sa victoire à Lewes (1264) lui permet de s'approprier l'*earldom* de Chester, apanage depuis 1254 de son neveu le prince Édouard, son prisonnier pour quelques mois. Son occupation, sur laquelle se penche Rodolphe Billaud, est d'autant plus facile que ses ennemis traditionnels, les seigneurs des marches de Galles, ont dû s'exiler en Irlande. Le choix de Chester lui permet, d'une part, d'étendre son domaine de Leicester dans tout le

²¹ J.R. MADDICOTT, *Simon de Montfort*, Cambridge, 1994, p. 21-28, 86.

Nord-Ouest de l'Angleterre. D'autre part, il restaure une vaste principauté telle qu'elle avait été détenue jusqu'à sa mort en 1232, par Ranulf III, duc théorique de Bretagne, qui avait pris, dans sa jeunesse, Simon sous sa protection. Fidèles à la mémoire de l'*earl* défunt, les vassaux de Ranulf le soutiennent dans sa révolte contre Henri III. La population du comté de Chester adhère d'autant plus aux réformes baronniales qu'elle a mal vécu le renforcement de l'administration et de la fiscalité sous le prince Édouard. Elle apprécie également la fin des raids gallois grâce au traité que Simon passe à Pipton (Powys) avec Llywelyn ap Gruffudd († 1282), auquel il fiance sa fille Aliénor. Après sa victoire d'Evesham, Édouard fera preuve de plus de sens politique que par le passé, confirmant les droits et coutumes du comté de Chester. Peut-être se comporte-t-il alors avec le même savoir-faire qu'en Gascogne où son gouvernement a provoqué bien moins de remous que celui de Simon ?

Parmi les multiples enseignements de l'histoire des Montfort au XIII^e siècle, force est de retenir la difficulté, pour un seul membre de la famille, de garder un domaine de part et d'autre de la Manche. Le plus souvent les biens de l'île et ceux du continent sont séparés lors des successions, mais aussi des constitutions de dots ou des donations à l'Église. En 1204, la perte de la Normandie et de l'Anjou par Jean Sans Terre amplifie le phénomène ; il en va encore plus en 1224, année de l'intégration définitive du Poitou au domaine capétien. Les conquêtes de Philippe Auguste et Louis VIII ne sont pas seules en cause comme Je prouve, encore sous l'Empire Plantagenêt, le parcours indépendant de chacun des jumeaux Beaumont, apparentés aux Montfort.

À la mort de leur père, Galéran de Meulan († 1166) reçoit les seigneuries normandes, et il adopte une politique ambiguë de négociation avec Louis VII pour préserver ses terres du Vexin français ; en revanche, son frère Robert de Leicester († 1168), possessionné dans l'île, devient, en tant

que justicier d'Angleterre, l'un des fidèles les plus influents de la cour d'Henri II²². L'histoire parallèle des jumeaux Beaumont montre qu'il est inévitable de choisir en exclusif soit le Capétien soit le Plantagenêt. Si Amaury de Montfort a suivi aveuglement Louis VIII et Louis IX, l'activité de son frère cadet Simon VI s'est exclusivement déroulée sur l'île, où il est le beau-frère d'Henri III. À la génération suivante, un changement radical intervient toutefois : persécutés en Angleterre, Simon le Jeune et Gui s'exilent en France. Frère de Saint Louis, Charles d'Anjou profite de leurs compétences militaires et administratives en Italie. La mobilité de la noblesse occidentale est grande à l'époque. Des historiens voient même dans leur migration colonisatrice l'un des éléments clefs du système qui a « fait l'Europe »²³.

L'ambition territoriale des Montfort ne paraît pas exceptionnelle. Nombreuses, sinon toutes, sont les maisons nobiliaires qui cherchent à agrandir leur domaine et à se constituer une principauté territoriale pour jouir du titre vicomtal, comtal et, si possible, royal. Simon V y est parvenu en réunissant le comté de Toulouse et la vicomté de Béziers-Carcassonne, et son fils Simon VI, les moins étendus *earldoms* de Leicester et de Chester. La comparaison à une autre famille du XIII^e siècle, qui parvient à une réussite similaire en France et en Angleterre, s'impose. Il s'agit des Lusignan, ennemis déclarés de Simon VI à la cour d'Henri III. En 1200, le mariage d'Hugues IX le Brun († 1219) et Isabelle Taillefer, comtesse d'Angoulême, est empêché par Jean Sans Terre, qui s'empare de l'héritière. Après son veuvage du

²² D. CROUCH, *The Beaumont Twins. The roots and Branches of Power in the Twelfth-Century*, Cambridge, 1986, p. 76-79.

²³ R. BARTLETT, *The Making of Europe: Conquest, Colonization and Cultural Change, 950-1350*, Princeton, 1993.

roi d'Angleterre, Isabelle se remarie, en 1220, avec Hugues X († 1249), fils de son ancien fiancé. Cette union constitue ainsi la grande principauté, s'étendant du Haut-Poitou jusqu'à l'Angoumois et la Marche, que le roi d'Angleterre n'avait que provisoirement évitée. De plus, Isabelle est la mère d'Henri III et sa belle-famille de Lusignan exerce une forte influence sur le jeune roi, qui lui donne de nombreuses seigneuries en Angleterre. Le roi veut reconquérir le Poitou et il préfère, au prix de nombreuses concessions, conserver cette puissante maison dans son parti. Le « parentat » des Lusignan s'étend ainsi sur un domaine colossal de part et d'autre de la Manche, alors que les membres d'une autre branche de la famille deviennent rois de Chypre²⁴. Les succès de Simon VI à la tête des barons révoltés parviennent cependant à arrêter l'ascension de la maison poitevine, expulsée d'Angleterre.

Religiosité : « Néo-grégoriens » et mendiants

L'ambition politique des Montfort est inséparable de leur ferveur religieuse. L'esprit de croisade, doublé d'un idéal chevaleresque cléricalisé à outrance, sous-tend largement leur action. Voici deux exemples, parmi tant d'autres, rapportés par Pierre des Vaux-de-Cernay. À la Saint-Jean de 1213, à Castelnau-dary, Simon demande aux évêques d'Orléans et d'Auxerre d'adouber son fils Amaury. Cette cérémonie est exceptionnelle, car opérée par des prélats et non pas par un parrain laïc, le plus souvent un chevalier expérimenté, mentor de l'impétrant. Le chroniqueur cistercien

²⁴ C. de VASSELLOT, *Le « Parental » Lusignan (X^e-XIV^e siècle) : structures, parenté vécue, solidarités et pouvoir d'un lignage arborescent*, thèse de doctorat inédite de l'Université de Nantes, 2018.

souligne, ému, son étrangeté : « Les évêques d'Orléans et d'Auxerre, à genoux, devant l'autel, ceignirent l'enfant du baudrier de la chevalerie, entonnant avec dévotion *le Veni Creator* : ô nouvelle et inconnue façon d'adouber ! Qui pourrait donc retenir ses larmes ? » Quelques semaines plus tard, début septembre, Simon chevauche vers la ville de Muret, où il doit livrer bientôt la plus décisive de ses batailles. Il s'arrête au monastère de Boulbonne pour demander des suffrages aux Cisterciens. Il en a d'autant plus besoin que l'issue de l'affrontement imminent, ordalie ou jugement de Dieu, sera décidée par la seule Providence. Toujours selon Pierre, dans l'église abbatiale, il pose son épée sur l'autel, tout en priant le Seigneur- qui l'a choisi dans son indignité pour sa haute mission - de combattre en son nom. Il reprend ensuite son glaive qu'il n'entend user qu'au service de la Chrétienté. Son geste rappelle l'adoubement fort religieux de son fils²⁵. Dans les deux rituels, en effet, l'épée, signe du pouvoir de coercition physique et de la violence légitime, est passée par l'autel. Elle appartient donc à l'Église qui en dispose à son gré, la remettant aux plus fidèles de ses fils pour qu'ils en usent pour son bien. Les deux rituels renvoient à la théorie des deux glaives, enseignée à l'époque dans les écoles de Paris. Fort théocratique, cette doctrine est particulièrement en vigueur dans l'entourage intellectuel de Simon, dont la pastorale « néo-grégorienne » encourage la piété des laïcs et leur engagement, y compris militaire, dans le mouvement de

²⁵ *Hystoria Albigensis*, t. 2, p.123-124, 143, § 431,450. Voir M. AURELL, « L'épée, l'autel et le perron : théocratie et légende arthurienne (XII^e-XIII^e siècles) », *Armes et jeux militaires (XII^e-XV^e siècles)*, dir. C. GIRBEA, Paris, 2016, p. 37-64.

réforme²⁶. L'un des principaux acquis du présent volume est de prouver la continuité de l'action, à la fois politique et religieuse, des Montfort de part et d'autre de la Manche. À ce propos, Gregory Lippiatt insiste sur l'esprit commun qui relie les statuts proclamés par Simon, le 1^{er} décembre 1212, à Pamiers, et la Grande Charte imposée, trois ans plus tard, par les barons anglais à Jean Sans Terre. La comparaison est aussi possible avec la Bulle d'or de Hongrie (1222) ou les *Assises de Jérusalem* (1265). La tonalité des Statuts de Pamiers, qui prétendent transférer en Languedoc l'*usum Francie circa Parisius*, est coloniale. Elle oblige notamment les feudataires français à prêter le service militaire pendant cinquante jours et à ne pas quitter l'Occitanie sous peine de confiscation de leurs seigneuries. Simon se réserve aussi de marier les veuves de l'aristocratie locale à sa guise, à moins que ce soit avec un croisé septentrional²⁷. Prônant la réforme morale et l'orthodoxie doctrinale, les idées « néo-grégoriennes » apparaissent également dans la nouvelle législation, qui impose d'expulser des villes les hérétiques convertis et les prostituées. Elle donne, en outre, un rôle accru au clergé pour déterminer l'hétérodoxie des individus. Les Statuts visent, en somme, à rétablir la pureté de la foi et la place de l'Église dans la société.

Entre 1215 et 1217, en Angleterre, la révolte des barons contre le roi prolonge, à bien des égards, la croisade albigeoise. Jean Sans Terre lui-même est le beau-frère de

²⁶ G. LIPPIATT, « Simon de Montfort, les Cisterciens, et les écoles : le contexte intellectuel d'un baron croisé (1187-1218) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 61, 2018, p. 269-288.

²⁷ M. RAGUIN-BARTHEMEBS, « Simon de Montfort et le gouvernement. Statut des femmes dans les statuts de Pamiers (art. 46) avant la Magna Carta », *Medieval Feminist Forum*; 53/2, 2018, p. 38-90.

Raimond VI, qui s'est réfugié auprès de lui à Londxes après Muret. L'année suivante, en 1214, le roi d'Angleterre se trouve en Agenais, et il tente de peser avec ses troupes sur le déroulement de la croisade²⁸. Son action a du lui attirer d'avantage l'animosité de Simon, qu'il avait exclu, après 1204, de son héritage anglais pour avoir opté pour ses domaines continentaux et, en conséquence, pour la soumission à Philippe Auguste. Simona vraisemblablement commencé à comploter contre lui peu après son départ pour le *Midi*. Selon les *Annales de Dunstable*, la rumeur court, en 1210, que les barons veulent lui faire ceindre, à son détriment, la couronne royale d'Angleterre. Or, grâce à l'érudition prosopographique de Nicholas Vincent, nous savons désormais qu'il entretient les liens les plus étroits avec les deux principaux meneurs de la révolte baronniale : les cousins Robert fitz Gautier († 1235) et Saher de Quincy († 1219) qui épouse Marguerite de Beaumont, sœur cadette d'Amicie, la mère de Simon. Filles de Robert III († 1190), *earl* de Leicester, elles revendiquent, toutes deux, des droits sur sa succession. Pour les départager, un arrangement a eu lieu entre Simon et Saher, qui semble vraiment les avoir davantage rapprochés que brouillés. Au cours de la révolte, Robert fitz Gautier s'intitule *marescalus exercitus Dei*, en honneur peut-être de Simon et des croisés de Languedoc, qui se veulent, quant à eux, *proceres et barones exercitus Dei*. Enfin, il adopte, tout comme son parent et ami Saher, un sceau qui décalque celui de Simon. Au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, le souvenir glorieux du chef de

²⁸ N. VINCENT, « England and the Albigensian Crusade », *England and Europe in the Reign of Henry III*, 216-1272, dir. B. K. U. WEILER, I. W. ROWLANDS, Farnham, 2002, p. 67-97 ; « Jean sans Terre et les origines de la Gascogne anglaise : droits et pouvoirs dans les arcanes des sources », *Annales du Midi*, 123, 2011, p. 533-566.

la croisade, ennemi du tyran Jean Sans Terre, reste intact. Il se répercute sur la réputation de son fils Simon VI, aussi adulé en Angleterre pour son combat pour les droits des barons, que détesté en Gascogne, jadis menacée par Montfort et ses croisés.

Le gouvernement du Sud-Ouest de la France par Simon VI représente, d'après Amicie Pélissié du Rausas, « l'épisode fondateur de sa carrière politique ». En 1248, il lui est imposé par Henri III, qui craint peut-être le voir partir en croisade avec Saint Louis, et il se termine, quatre ans plus tard, de la pire des façons par le procès que ses administrés intentent contre lui à Londres et par sa déposition. La Gascogne est d'autant plus vitale pour le Plantagenêt, qu'elle reste sa seule principauté continentale après les défaites de Taillebourg et de Saintes (1242). Le roi la confie donc à son beau-frère dans un tout autre cadre juridique que le dapiférat ou le baillage : Simon est plus un vice-roi qu'un simple sénéchal ; il veut, dit-on, que « la population lui obéisse comme au roi lui-même et non pas comme un bailli qui devrait lui rendre des comptes ». Est-il frustré de ne pas avoir pu, comme son père ou comme son frère aîné Amaury, participer à la croisade en Languedoc ? A-t-il voulu, en compensation, « purger, éclairer et sanctifier » les *dyscoli* (« difficiles, indisciplinés, moroses, pénibles ») gascons, tel qu'il l'écrit à son ami franciscain, et quasi directeur de conscience, Adam Marsh ? Il exerce, en tout cas, avec rigueur sa charge, comme le prouve sa défense d'une pauvre veuve opprimée par un grand. Il en va de même avec le service militaire qu'il exige en abondance de la noblesse. Ses officiers sont enfin des étrangers, et non pas des locaux.

Accusé de sévérité, voire de rigidité, Simon semble avoir rompu l'entente cordiale qui, selon les plaignants, existait traditionnellement entre les Gascons et le roi d'Angleterre. Il s'aliène ainsi de si hauts personnages que les vicomtes de Béarn et les Albret, apparentés à l'aristocratie

anglaise. Les communes et l'épiscopat lui deviennent aussi hostiles : Géraud de Malemort († 1261), archevêque de Bordeaux, va jusqu'à l'excommunier. Afin de retrouver la confiance perdue et d'amarrer la Gascogne au royaume d'Angleterre, Henri III est contraint de le démettre et de confirmer les coutumes ancestrales des seigneurs, du clergé et des villes. Le roi fait ainsi preuve de tact politique, là où Simon, porté par un zèle quasi-religieux, entendait réformer en profondeur la société gasconne à la façon de son père dans le Languedoc voisin, qu'il avait conquis par croisade.

Chez les Montfort, la guerre sainte est une affaire de famille ; elle fait même partie intégrante de leur identité lignagère. On sait le rôle qu'Amaury et Gui jouent, auprès de leur père, à la croisade albigeoise. Alors que le second y perd la vie en tentant de prendre Castelnaudary d'assaut, le premier doit céder, en 1224, les conquêtes de Simon à toute la puissance militaire de Louis VIII. Amaury n'oublie pourtant pas l'atavisme familial envers la guerre sainte. En 1239, il part pour la Syrie avec une troupe fort fournie, où figure Simon VI et d'autres de leurs parents. Ce dernier devra négocier la rançon de son frère captif. Le prestige de sa maison est tel que l'empereur Frédéric II et les barons latins de Palestine lui proposent alors d'accepter la régence du royaume de Jérusalem. L'engagement religieux dans le combat explique la haute valeur qu'ils accordent à l'acte de jurer, prenant le terme « serment » dans son sens le plus étymologique de *sacramentum*. Écrite vraisemblablement par un Franciscain, la *Chanson de Lewes* affirme que Simon ne supporte aucunement les parjures. Il a mené cette bataille sous la bannière à la croix blanche des croisés, que lui ont remise les évêques de Londres et de Worcester. Comme son frère Amaury, il a décidément hérité de l'esprit paternel de croisade. Avec lui, sa fidélité à la parole donnée, que souligne l'article de Sophie Ambler, explique bien de ses décisions et de ses apparentes raideurs. De son côté, David

Carpenter remarque son intransigeance dans l'application du principe de la collégialité, entériné, en 1258 par les Provisions d'Oxford qui mettent Henri III sous tutelle²⁹. Simon tient aux trois réunions annuelles du parlement. Il considère également que le conseil des barons doit ratifier collectivement le traité de Paris (1259), comme il en ressort encore aujourd'hui, des plus symboliques et visuelles des façons, dans leurs quinze sceaux appendus à sa charte.

Une dernière facette des Montfort est évoquée dans ce volume : leur goût des lettres. Un clerc de la famille brille notamment pour ses études. Il s'agit d'Amaury, troisième fils de Simon VI, qui après avoir fréquenté l'Université de Padoue, devient chapelain papal et trésorier de la cathédrale d'York. Début 1276, le bateau où il accompagne sa sœur pour son mariage avec Llywelyn ap Gruffudd, prince de Galles, est intercepté par des mercenaires à la solde d'Édouard I^{er}, qui le maintient plusieurs années en captivité. Il profite de sa prison pour finir un traité de théologie³⁰. Son père lui-même, appartient à la catégorie des *milites litterati*. D'une part, il correspond longuement avec Adam Marsh qui lui conseille la lecture des *Moralia in Job*. D'autre part, il confie l'éducation d'Amaury, mais aussi de son aîné Henri, à Robert Grosseteste, l'un des intellectuels les plus en vue de son temps. Simon est à l'origine d'un document assez exceptionnel : le testament qu'il dicte, en 1258, à son fils Henri, qui le couche sur parchemin de sa propre main ; sa langue n'est certes pas le latin, mais le français ; la fermeté et

²⁹ Communication orale au colloque de Poitiers, non publiée dans le présent volume.

³⁰ L. E. BOYLE, « E cathena et carcere: the imprisonment of Amaury de Montfort, 1276 », dans *Pastoral Care, Clerical education*, Londres, 1981 [1976], VII, p. 379-397 ; J. B. SMITH, *Llywelyn ap Gruffudd; Prince of Wales*, Cardiff, 2014 [1998], p. 393-400.

la régularité du trait prouvent, toutefois, qu'Henri pratique personnellement l'écriture, situation peu fréquente à l'époque³¹. Ils périrent, tous deux, à Evesham.

Un autre écrivain-prisonnier est devenu bien plus célèbre qu'Amaury de Montfort. On croit, à tort ou à raison, que Rusticien de Pise, est devenu le compagnon de cellule, à la suite de la défaite pisane de la Meloria (1284), de Marco Polo, capturé à son tour par les Génois en 1296. C'est alors qu'il aurait porté la plume de l'inventif voyageur pour son *Devisement du monde* (1298). Catalina Girbea suggère que sa *Compilation* a été commanditée, vers 1271, par Gui de Montfort, vicaire de Toscane. En effet, Brunon le Noir, l'un des protagonistes les plus positifs de ce roman tristanien en prose, porte sur ses armes le lion rampant d'argent sur fond de gueules. La flatterie héraldique en faveur des Montfort est probable. Elle coïncide avec la critique récente d'après laquelle le prologue de la *Compilation*, faisant d'Édouard I^{er} son commanditaire, serait un rajout a posteriori. À son détriment, c'est son ennemi juré Gui qui pourrait donc être le destinataire de l'original.

Le goût des Montfort pour les « belles-lettres » répond, bien évidemment, à la quête gratuite du plaisir de la lecture, de la sociabilité qu'elle entraîne si elle est menée à haute voix ou de l'évasion et de la détente que procure la fiction. Il n'empêche que lire et écrire sont aussi utiles dans la gestion seigneuriale, dans l'administration royale ou dans le gouvernement territorial. Ce type d'écriture « pragmatique

³¹ L'édition et un fac-similé du testament se trouvent dans Ch. BEMONT, *Simon de Monfort, Earl of Leicester: 1208-1265*, Oxford, 1930 [1884], Ap. A1, p. 276-278, pl. VIII. Voir M. Aurell, *Le Chevalier lettré : savoir et conduite de l'aristocratie au XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 2011, p.102-103.

»³², que les Montfort maîtrisent bien, est indissociable de leurs réussites politiques. Son efficacité les a aidés à gérer leur quotidien, à gouverner leurs principautés et à s'enrichir, alors que leur goût pour la littérature de fiction et leur mécénat leur ont apporté du prestige et, avec lui, la sympathie et l'appui de la noblesse de leur temps.

En partant de Simon V, les divers auteurs du présent ouvrage ont abouti à sa maison. La société médiévale inclut ses membres dans de fortes structures, en particulier familiales, auxquelles ils n'échappent que très rarement. L'historien peut saisir parfois des acteurs individuels, retracer leur biographie et brosser leurs portraits, mais le collectif finit toujours par le rattraper. Quelles que soient les civilisations, la socialisation est indispensable pour l'enfant ; elle est même gage de sa survie. Le lignage médiéval n'échappe pas à la règle. Il est, avant tout, un lieu de transmission.

Plusieurs traits communs transparaissent dans les trois générations des Montfort du XIII^e siècle : maîtrise militaire, esprit de croisade, alphabétisation, religiosité cistercienne et mendicante ... La famille est un lieu d'apprentissage des mêmes savoirs et valeurs qui font toute sa cohésion.

La solidarité lignagère devient particulièrement intense à la guerre, où se met en œuvre les acquis de l'éducation à la chevalerie. Au cours de la croisade albigeoise, Simon V a pour principaux compagnons d'armes ses fils Amaury et Gui ; son futur gendre Gaucher de Joigny fait également partie de sa troupe. Quant à Simon VI, il périt à Evesham avec son aîné Henri ; deux autres de ses fils participent également à la bataille : Gui y est blessé et

³² M. T. CLANCHY, *From memory to written record: England 1066-1307*, Oxford, 2006 [1979].

capturé, et Simon arrive trop tard avec sa troupe sur le théâtre des opérations. En Italie, ils poursuivent, tous deux, le combat par un tout autre moyen : la vendetta, manifestation extrême de la cohésion d'une parenté. Chez les Montfort, comme dans bien d'autres maisons, la solidarité familiale et la fidélité féodale s'identifient pleinement à la guerre.

L'activité militaire sert à l'expansion territoriale. C'est particulièrement vrai pour la conquête du Languedoc. L'occupation de l'*earldom* de Chester suit certes la victoire de Lewes, mais en l'occurrence la voie de fait entérine quelques droits successoraux. Les Montfort tentent de légitimer leurs conquêtes par l'appropriation de symboles, de discours et des représentations héraldiques et iconographiques en accord avec leurs nouveaux titres de vicomte, de comte ou d'*earl*. Selon la rumeur, quelques barons en révolte verraient bien Simon V en roi d'Angleterre ; la régence de Jérusalem a également été proposée à son fils. L'ascension des Montfort dans la hiérarchie des pouvoirs a cependant fait long feu, que ce soit par la reconquête toulousaine ou par la victoire impitoyable du prince Édouard.

L'image des Montfort bâtisseurs de principautés à leur profit n'est pas incompatible avec leur service à la royauté. Certes contraint et forcé, Amaury remet le Languedoc à la Couronne de France qui ne le quittera plus. Aussi rebelle soit-il par la suite, Simon VI sert son beau-frère Henri III en Gascogne qu'il administre avec une rigueur empreinte d'esprit de réforme mendiant rappelant, à bien des égards, la gouvernance de Saint Louis. Le lignage œuvre certainement contre l'État royal en gestation lors de la révolte des barons, qui supportent mal les empiétements sur ses privilèges d'une monarchie chaque jour plus moderne et centralisée. Il ne s'en met pas moins souvent à son service. La maison de Montfort n'en est pas à ce paradoxe près.